



**MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET
DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT**

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE AMBASSADEUR ALBERT
SHINGIRO, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA
COOPERATION AU DEVELOPPEMENT DE LA REPUBLIQUE DU
BURUNDI, PRESIDENT SORTANT DU CONSEIL DES MINISTRES DES
PAYS SIGNATAIRES DE L'ACCORD-CADRE POUR LA PAIX, LA
SECURITE ET LA COOPERATION POUR LA RDC ET LA REGION**

KAMPALA, 27 MAI 2025.

- Excellence **John Mulimba**, Ministre d'Etat aux affaires Etrangères de la République de l'Ouganda, Président entrant de la Réunion Ministérielle du Mécanisme Régional de Suivi de l'Accord-Cadre sur la RDC et la Région,
- Excellences Mesdames, Messieurs les Ministres et chers Homologues,
- Excellences, Mesdames, Messieurs, les Chefs de Délégations,
- Excellence Monsieur Xia Huang, Envoyé Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Région des Grands Lacs,
- Excellence Monsieur le Haut Représentant du Président de la Commission de l'Union Africaine,
- Monsieur le Secrétaire Exécutif de la CIRGL
- Monsieur le Secrétaire Exécutif de la SADC
- Distingués Invités, Mesdames, Messieurs, tout protocole observé, Bonjour.

1. A l'entame de mon propos, permettez-moi avant tout d'exprimer notre profonde gratitude au Gouvernement et au peuple ougandais pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité africaine dont ma délégation et moi-même avons été l'objet depuis notre arrivée dans cette belle ville de Kampala, en République de l'Ouganda, Perle de l'Afrique.
2. En ma qualité de Président sortant de la réunion ministérielle de l'Accord-Cadre sur la RDC et la région, je voudrais saluer votre précieuse participation

à cette réunion ministérielle, qui est un témoignage éloquent de votre attachement sans faille à la paix, à la sécurité et au développement en RDC et dans la région des Grands Lacs. Cette réunion nous permettra de préparer avec diligence les documents que nous soumettrons demain aux Chefs d'Etat et de Gouvernement, pour adoption.

3. **Excellences, Mesdames, Messieurs**, le 4 mai 2023, j'ai eu l'honneur et le privilège de présider, à Bujumbura, la réunion des Ministres des Affaires Etrangères des pays signataires de l'Accord-Cadre sur la RDC et la région, en préparation du 11^{ème} Sommet du Mécanisme Régional de Suivi (ROM), un Sommet qui a connu un succès retentissant grâce à votre contribution riche et constructive et le plein soutien, dont je suis très reconnaissant.
4. La session ministérielle d'aujourd'hui se tient en amont du 12^{ème} Sommet du ROM, qui va se tenir demain en terre Ougandaise. Elle va nous permettre de réévaluer les progrès accomplis, les difficultés rencontrées, les défis à surmonter mais aussi projeter et proposer dans l'avenir des actions concrètes à mener, dans le cadre d'un Accord-Cadre pleinement revitalisé.
5. Malgré les bons résultats atteints au cours de la mise en œuvre de l'Accord-Cadre sur la RDC et la Région, nous demeurons particulièrement préoccupés par la détérioration des conditions de sécurité et humanitaires dans l'Est de la RDC causée par la recrudescence des attaques menées par le M23 ainsi que les autres groupes armés et terroristes, locaux et étrangers opérant à l'Est de la RDC, notamment les ADF, le FDLR et le RED-Tabara et d'autres
6. En effet, douze ans après la signature de l'accord-cadre le 24 février 2013, le constat est loin d'être à la hauteur des attentes et des aspirations des peuples de la Région des Grands Lacs, région qui reste actuellement confrontée à de sérieux problèmes de sécurité émanant principalement comme je le disais plus haut, des activités des groupes armés et des groupes terroristes qui pullulent dans certaines parties du continent notamment de la République Centrafricaine (RCA), de la République Démocratique du Congo (RDC), de la République du Soudan du Sud et de la République du Soudan. Ces groupes mettent en péril la paix, la sécurité, la stabilité, la cohésion et le développement tant souhaités dans la Région.

7. Depuis le début de cette année 2025, la conquête et l'occupation des territoires congolais à l'Est par le M23 appuyé par des forces extérieures identifiées dans la résolution 2773 du conseil de Sécurité des Nations Unies en ses articles 4 et 6 selon les Nations Unies, la prise de l'Aéroport de Goma et de Bukavu, la destruction des infrastructures ainsi que l'instauration d'une administration parallèle ont occasionné des conséquences désastreuses du point de vue sécuritaire, humanitaire et des droits humains.
8. Malgré cette situation très critique, je voudrais saluer toutes les bonnes initiatives prises notamment les différents processus régionaux, continentaux ou en dehors du continent africain, qui ont contribué et qui contribuent encore à la désescalade dans la Région, particulièrement en RDC, en RCA, au Soudan et au Soudan du Sud.
9. Une mention spéciale porte sur les initiatives régionales notamment les processus de Nairobi et de Luanda; les initiatives conjointes de l'EAC et de la SADC et de l'Union Africaine auxquels le Burundi a toujours accordé son plein soutien. Nous saluons également la nomination du groupe d'éminents facilitateurs pour le processus EAC-SADC, dont deux femmes. La présence des femmes dans ce panel cadre bien avec les objectifs de la résolution 1325 adoptée à l'unanimité le 31 octobre 2000 par le conseil de sécurité des Nations Unies, tout premier document formel et légal issu du Conseil de sécurité qui impose aux différentes parties aux conflits de respecter le droit des femmes et de soutenir leur participation aux négociations de paix et à la reconstruction post-conflit.
10. Dans le même ordre d'idée, le Burundi a accueilli avec satisfaction la désignation de Son Excellence Faure Gnassingbé, Président de la République Togolaise, en qualité de Médiateur de l'Union Africaine, ayant succédé à Son Excellence Joao Manuel Lourenço, Président de la République d'Angola, à qui nous rendons un hommage mérité pour ses efforts de paix consentis dans le cadre du processus de Luanda.
11. De même, tout près de nous, nous saluons les initiatives de paix de Doha et de Washington, qui sont des mécanismes complémentaires aux efforts régionaux et continentaux et non de substitution aux initiatives régionales en cours. Le Burundi, pays épris de paix et d'égalité et respectueux des principes cardinaux de la Charte des Nations Unies et autres instruments régionaux

pertinent en matière de paix, accueille favorablement toute initiative de nature à contribuer à ramener la paix, la sécurité et la stabilité durable en RDC et dans la région tout en continuant d'accorder une attention voulue aux efforts des acteurs régionaux.

12. **Excellence, Mesdames, Messieurs,** vous vous souviendrez qu'au cours du 11^{ème} Sommet du ROM tenu à Bujumbura sous le leadership de Son Excellence Monsieur Evariste NDAYISHIMIYE, Président de la République du Burundi, plusieurs recommandations et encouragements avaient été formulés.
13. En effet, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont réaffirmé entre autres la pertinence de l'Accord-cadre en tant que moyen de promouvoir une paix et une stabilité durables dans la région. Ils ont demandé au Comité d'Appui Technique (CAT), de procéder à une « évaluation indépendante, franche et sincère de la mise en œuvre de l'Accord-cadre vieux de 12 ans, en soulignant ses forces et ses faiblesses, et d'examiner comment les pays signataires adhèrent à ses principes et à ses engagements ». A cet effet, c'est avec satisfaction que nous saluons le travail déjà accompli dans le cadre de la revitalisation de l'Accord-Cadre dont le document assorti d'un plan d'action fera l'objet de nos discussions tout à l'heure.
14. De même, le Burundi a été encouragé, en sa qualité de président du ROM, à organiser une plateforme de dialogue avec les femmes et les jeunes de la région afin de leur permettre de contribuer aux efforts régionaux de paix.
15. Je voudrais porter à votre connaissance que le Burundi a abrité le dialogue continental intergénérationnel sur la jeunesse, la paix et la sécurité, qui a été couplé au Forum des jeunes des pays signataires de l'Accord-cadre, tenu au Burundi à Bujumbura, la Capitale africaine de la Jeunesse, du 14 au 16 décembre 2023. A cet effet, Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE, Président de la République du Burundi, Président en exercice du Mécanisme Régional de Suivi (ROM) de l'Accord-cadre et Champion de l'Union africaine pour l'agenda « jeunesse, la paix et la sécurité », a ouvert les travaux et a prodigué des conseils et orientations à la jeunesse, conformément à l'agenda 2063 de l'Union Africaine et à la résolution 2250 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, avec des témoignages concernant les actions louables menées par et pour les Jeunes.

16. Aussi, sous le Haut Patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République du Burundi et Président en exercice du ROM, les activités du Forum Régional des femmes des pays membres du Mécanisme Régional de Suivi des pays signataires de l'Accord-Cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la Région ont eu lieu les 22 et 23 août 2024 à Bujumbura sous le thème : « ***Promouvoir le programme régional pour la paix, la sécurité et la coopération économique par la prévention, la protection et le relèvement.***»
17. Le rôle indispensable des femmes dans la prévention et la résolution des conflits, l'encouragement aux Chefs d'État et de Gouvernement des pays signataires de l'Accord cadre en vue de la prise en compte de la voix de la femme et la nécessité de leur pleine participation aux processus de paix et de sécurité et de réconciliation, ont été mis en exergue lors du 11eme sommet du ROM. L'objectif central étant de transformer les femmes et les jeunes en véritables agents de la paix et du développement et permettre aux jeunes de trouver une alternative à la violence.
18. Dans la même perspective, la Cellule opérationnelle du Groupe de Contact et de Coordination sur les mesures non-militaires a été encouragée à poursuivre son engagement auprès des groupes armés étrangers en RDC, en toute transparence avec le gouvernement congolais.
19. Les résultats de la mission effectuée en RDC en septembre 2024 par la Cellule opérationnelle du Groupe de Contact et de Coordination (GCC), ont été déterminants notamment à travers l'organisation d'un atelier technique pour permettre l'élaboration d'un cadre légal national en vue de la réintégration des ex-combattants qui ont renoncé à la violence. Cet atelier a été organisé en décembre 2024 à Bujumbura. Le processus de mise en place du cadre légal suit son cours normal.
20. **Excellences, Mesdames, Messieurs**, au niveau national, la paix et la sécurité règnent sur l'ensemble territoire national du Burundi et demeurent une priorité du Gouvernement et du peuple burundais. La population burundaise s'apprête à participer paisiblement aux élections législatives et communales le 5 juin 2025. A quelques jours de la fin de la campagne, la fièvre électorale reste

proche de la normale, ce qui présage la tenue des élections démocratiques, transparentes, inclusives, libres, apaisées.

21. **S'agissant de la situation humanitaire**, depuis le début de cette année 2025, le Burundi, pays frontalier de la RDC, a fraternellement accueilli plus de 100.000 réfugiés congolais sur son sol. L'afflux des réfugiés n'étant pas une affaire d'un seul Etat, le Burundi souhaite saisir cette occasion pour lancer un appel vibrant à la communauté internationale pour appuyer le Burundi dans l'accueil et l'entretien de ces réfugiés dans des conditions humaines ainsi le soutien aux communautés d'accueil.
22. **Excellences, Mesdames, Messieurs**, avant de clore mon propos, je voudrais exprimer une fois de plus ma gratitude à vous tous ici présents ainsi qu'aux différents partenaires qui nous ont accordé leur soutien durant la présidence burundaise du Mécanisme Régional de Suivi de l'Accord-Cadre. Une mention spéciale de gratitude va à l'endroit des Institutions garantes : les Nations Unies, l'Union Africaine, la CIRGL et la SADC. Au Bureau de l'Envoyé Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Région des Grands Lacs ; au Bureau de liaison de l'Union Africaine basé à Bujumbura, je dis grand merci, vous avez été les champions dans l'accompagnement du Burundi tout au long de sa présidence du ROM.
23. A quelques heures du 12eme Sommet du ROM, il ne me reste qu'à souhaiter pleins succès à mon successeur, mon cher ami et frère **John Mulimba**, Ministre d'Etat aux affaires Etrangères de la République de l'Ouganda. Je formule également mes vœux de succès aux travaux des présentes assises, organisées en amont au 12^{eme} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement prévu demain le 28 mai 2025.
24. **En point de chute**, le Gouvernement du Burundi réitère son attachement aux idéaux de la paix et de coexistence pacifique, aux principes cardinaux et valeurs de la Charte des Nations Unies, notamment le respect de la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats, la non-ingérence dans les affaires internes d'autres Etats, la résolution pacifique des conflits et la promotion des relations de bon voisinage non seulement entre nos gouvernements mais également entre nos peuples respectifs.

Vive la paix, la sécurité et le développement dans la région des Grands Lacs et au-delà. Je vous remercie de votre aimable attention !